



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/09/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

**Séance du lundi 28 septembre 2009
D - 20090492**

Aujourd'hui Lundi 28 septembre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Départ de M. RESPAUD, M. PEREZ, MME DIEZ, MME DESAIGUES, MME AJON, M. ROUYEYRE à l'issue du rapport 20090499

Excusés :

M. Michel DUCHENE, M. Charles CAZENAVE, Mme Chafika SAILOUD, Mme Sarah BROMBERG,

***Société gestion Electronique de régularisation en temps réel
pour l'urbanisme, les déplacements et les transports
(Gertrude). Rapport d'activité et financier de l'exercice
2008. Information.***

Mme Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente pour M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La SAEML GERTRUDE a pour objet la régulation des feux de circulation.

La Ville de Bordeaux détient 7 % du capital de cette société. L'actionnaire majoritaire est la Communauté Urbaine de Bordeaux qui possède 51 % des actions.

Gertrude évolue dans un domaine d'activité caractérisé par une forte concurrence internationale entre grands groupes industriels. La société n'avait pas comme objectif premier à sa création d'évoluer sur un marché mondial. Pourtant la réussite technique et commerciale de Gertrude dépasse désormais largement les frontières de la CUB. Les succès obtenus dans de nombreuses villes françaises comme à l'étranger consolident le savoir-faire et dégagent des marges de manœuvre pour la recherche et le développement d'une technologie temps réel toujours plus efficace et concurrentielle.

Mais ce positionnement concurrentiel n'est pas sans risques : l'exercice 2008 se solde, pour la première fois depuis 2004, par un déficit. Cette perte de 9 994 € n'a pas d'impact sur la santé financière de la société qui a bénéficié d'une forte croissance depuis 10 ans. La baisse d'activité de la société, dont le chiffre d'affaires a chuté de plus d'un million d'euros (-21 % par rapport à 2007) est directement liée à la conjoncture économique, qui s'est fait ressentir par des retards dans l'exécution des chantiers et des décalages dans le lancement des travaux.

Certains contrats, comme la mise aux normes des signalisations tricolores et des contrôleurs de carrefour à Fort-de-France, prévus courant 2008 n'ont été finalisés qu'en 2009. La procédure d'appel d'offres pour la 3^{ème} ligne du tramway de Montpellier a été reportée d'un an, en juin 2009. Le chiffre d'affaires montpelliérain en pâti et baisse de 200 000 euros en 2007 à 100 000 euros en 2008.

Gertrude a cependant poursuivi son effort de recherche et de développement malgré le ralentissement d'activité. La télésurveillance a été testée pendant un an avant d'être installée et validée sur les sites de Brive et Dunkerque. La transmission radio mise en place à Morelia a été un réel succès et constitue désormais une offre supplémentaire, en complément des transmissions classiques en cuivre ou par fibre optique.

L'interface graphique et le protocole de communication sont d'autres exemples d'outils développés en interne qui viennent enrichir l'offre de Gertrude.

Parallèlement à cette politique active d'accroissement de l'offre, Gertrude comprime ses coûts pour faire face à la nouvelle conjoncture. La masse salariale baisse de 7.6 %, comme l'ensemble des charges d'exploitation (-8.2 %). Les charges financières, liées en majeure partie aux différences de change, baissent de moitié.

Après la forte croissance de la période 2005 – 2007, Gertrude doit maintenant faire face à un ralentissement généralisé de l'activité. Mais la société est bien mieux outillée qu'à l'orée des années 2000 pour prendre ce virage. Le développement commercial en Amérique du Sud et en Afrique du Nord offre des perspectives de développement qui, couplées à la base traditionnelle de l'activité en France, devraient permettre à Gertrude de traverser la crise actuelle. En parallèle, la gestion des charges et des effectifs s'est resserrée afin d'éviter les dépenses inutiles.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après le rapport d'activité. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

ANNEXE 1 : Bilan

ACTIF	2006	2007	2008	PASSIF	2006	2007	2008
R & D	4 721	22 968	22 968	Capital social	594 551	594 551	594 551
Logiciel, brevet...	-	35 533	35 533	Réserves légales	59 455	59 455	59 455
Immobilisations incorporelles	4 721	58 501	58 501	Autres réserves	54 835	54 835	54 835
Installations techniques	6 137	6 137	7 819	Report à nouveau	-114 300	88 802	445 538
Autres	231 865	213 593	217 592	Résultat de l'exercice	203 101	356 737	-9 994
Immobilisations corporelles	238 002	219 730	225 411	Total capitaux propres	797 643	1 154 380	1 144 386
Dépôts & cautionnement	34 053	34 053	35 090	Amortissement & provision	451 618	332 918	371 296
Autres Immobilisations fi.	1 793	1 793	1 793	Provision risques	468 989	462 953	386 427
Immobilisations financières	35 846	35 846	36 883	TOTAL quasi fonds propres	1 266 632	1 950 251	1 902 109
TOTAL Immobilisations	278 569	314 077	320 795				
				Dettes financières			
				Dettes fi > 1 an			
				Dettes fi < 1 an	524 543	349 972	4 231
Stock de produits finis	22 805	78 842	47 100	Concours bancaires			7 202
Autre				Total < 1 an	524 543	349 972	11 433
TOTAL stocks	22 805	78 842	47 100	TOTAL dettes fi	524 543	349 972	11 433
Créances clients	3 335 377	2 801 139	2 513 643	Dettes exploitation			
Avances & acomptes	572 818	398 486	324 613	Dettes fournisseurs	368 727	302 416	185 516
TOTAL des créances	3 908 195	3 199 625	2 838 256	Dettes fiscales et sociales	1 212 993	1 317 940	970 946
				Autres dettes	391 450	311 816	143 730
Disponibilités	230 843	797 419	252 308	Total exploitation dettes	1 973 170	1 932 172	1 300 192
TOTAL des dispo	230 843	797 419	252 308				
				Comptes de régulation			
Charges constatées d'avance	70 743	3 290	4 048	Produits constatés d'avance	305 762	182 508	252 489
Ecart de conversion	12 685	21 649	13 123	Autres	2 116		9408
Total régulation	83 428	24 940	17 172	Total régulation	307 878	182 508	261 897
TOTAL ACTIF	4 523 841	4 414 903	3 475 630	TOTAL PASSIF	4 523 841	4 414 903	3 475 630

ANNEXE 2 : Compte de résultat

CHARGES	2006	2007	2008	PRODUITS	2006	2007	2008
Sous traitance	1 111 469	435 656	374 008	Chiffre d'affaires	5 199 120	4 934 039	3 880 142
Variation stocks de matières premières	- 2 322	- 56 037	31 742	Reprise d'amortissement et de provisions	22 526	136 518	96 422
Autres achats & charges externes	918 618	989 768	830 001	Transferts de charge	23 999	27 037	
Impôts & taxes	106 722	130 451	135 902	Autres produits d'exploit.		4 613	459
Salaires & traitements	1 849 622	1 980 444	1 752 292				
Charges sociales	781 812	832 945	846 925				
Dotation aux amortissements	160 036	48 573	38 658				
Autres	37 946	8 121	700	TOTAL produits exploitation	5 245 645	5 102 207	3 977 023
TOTAL charges d'exploitation	4 963 902	4 369 921	4 010 229	<i>Résultat d'exploitation</i>	281 743	732 288	- 33 207

Charges financières				Produits financiers			
dotation financière aux A & P	10 011	8 964	7 845	Produits financiers de participation	3 630	2 029	2 956
Intérêts et charges assimilées	9 022	7 984	2 517	intérêts	85	35	38
différence (-) de change	14 140	41 464	15 783	Reprise sur provisions	26 700	15 000	16 370
TOTAL charges financières	33 173	58 412	26 145	différence (+) de change	1 501	375	2 585

				Produits nets cession de VMP		4 218	7 596
Charges exceptionnelles				TOTAL produits financiers	31 916	21 657	29 545
sur opération de gestion	1 581	167 861	1 974	<i>Résultat financier</i>	- 1 258	- 36 755	3 400
sur opération en capital		5 604					

TOTAL charges exceptionnelles	1 581	173 465	1 974	produits exceptionnels			
				sur opération de gestion	23 690	28 216	25 000
impôts sur les sociétés	100 162	201 158	3 213	sur opération en capital	669	7 610	
				TOTAL produits exceptionnels	24 359	35 826	25 000
TOTAL des CHARGES	5 098 818	4 802 955	4 041 561	<i>Résultat exceptionnel</i>	22 778	- 137 638	23 026
Bénéfices ou pertes	203 101	356 737	- 9 994	TOTAL des PRODUITS	5 301 919	5 159 692	4 031 567

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 septembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Elizabeth TOUTON
Adjoint au Maire



RAPPORT DE GESTION
sur les
OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
le
31 DECEMBRE 2008



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte
au capital de 594 551,17 Euros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX

RCS BORDEAUX n° 321 523 086

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE A CARACTERE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2009

RAPPORT DE GESTION sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte à caractère extraordinaire et ordinaire en application des statuts et du Code de commerce.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale aurait dû se tenir avant le 30 juin 2009.

Le Conseil d'Administration constatant qu'il ne sera pas possible de respecter le délai de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, a sollicité une demande de report de date, par sécurité juridique, auprès de Mr. le Président du Tribunal de Commerce de Bordeaux, par voie de requête, à l'effet d'obtenir la prorogation du délai de 6 mois de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, à une date expirant au plus tard le 31 Décembre 2009.

Aux termes de l'Ordonnance rendue par Mr. le Président du Tribunal de Commerce de Bordeaux en date du 3 juin 2009, la Société a été autorisée à tenir son Assemblée Générale à une date expirant au plus tard le 31 décembre 2009.

Le Conseil d'Administration, tenant compte de l'ordonnance ci-dessus rapportée, décide de convoquer les Actionnaires en Assemblée Générale Mixte à caractère ordinaire et extraordinaire sur l'ordre du jour ci-après, au siège social le 20 juillet 2009.

Nous allons vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir.

Nous vous demandons d'approuver les comptes et d'affecter les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Nous vous demandons également, pour satisfaire aux dispositions légales en vigueur, de statuer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital conformément aux dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et de l'article L. 3332-18 du Code du Travail.

Les convocations prescrites par la Loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

ORDRE DU JOUR
de la compétence
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

I. AUGMENTATION DE CAPITAL
RESERVEE AUX ADHERENTS D'UN PLAN D'EPARGNE D'ENTREPRISE

Nous vous rappelons, que les dispositions de la loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001 obligent lors de toute décision d'augmentation du capital, à demander à l'assemblée de se prononcer sur un projet de résolution concernant une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 du Code du Travail.

Elle prévoit également de présenter la question aux actionnaires tous les trois ans, à partir du moment où les actions détenues collectivement par ces adhérents ne dépassent pas 3 % du capital, la question de cette participation au capital et de son accroissement éventuel doit être posée aux actionnaires. Cette obligation de consultation résulte des dispositions de la loi applicable à notre société.

En effet, au vu du dernier rapport annuel, l'ensemble du personnel par l'intermédiaire d'un plan d'épargne ne détenait aucune participation au capital.

L'objectif de cette loi est de favoriser l'actionariat de tous les salariés, c'est-à-dire en pratique, de permettre aux sommes qui seraient épargnées par ceux-ci, dans l'entreprise, de pouvoir être utilisées en actions de la Société qui les emploie.

L'application d'un tel dispositif reste évidemment subordonnée à l'existence d'une véritable épargne salariale et à la mise en place d'un plan d'épargne d'entreprise.

La situation particulière de notre société, notamment au regard des liens unissant ses actionnaires, de son effectif salarié et de ses activités spécifiques, est pratiquement inconciliable avec l'existence d'un tel actionariat ouvert.

Dans ces conditions, votre Conseil d'administration vous invite à décider qu'il n'y a pas lieu de procéder à une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues par les dispositions du Code de Travail.

ORDRE DU JOUR
de la compétence
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 dec. 2008

I. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

II. SITUATION DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2008

Afin de vous permettre d'analyser cette situation, nous vous proposons de mesurer, par rapport à l'exercice précédent, l'évolution des grands postes du bilan.

	<u>Exercice 2008</u>		<u>Exercice 2007</u>
- Total de l'actif immobilisé	22 028 €	contre	53 968 €
- Total de l'actif circulant	3 069 182 €	contre	4 006 366 €
- Les capitaux propres s'élevaient à	1 144 386 €	contre	1 154 379 €
- L'ensemble de nos dettes au 31 décembre 2008 s'élevait à	1 564 112 €	contre	2 464 652 €
- Provisions pour risques	386 427 €	contre	462 953 €
- Au 31 décembre 2008, le total du bilan de la Société s'élevait à	3 104 334 €	contre	4 081 984 €

Au cours de l'exercice, les principaux investissements réalisés ont porté sur l'acquisition de petits matériels et du mobilier pour un montant non significatif contre 71 865 € en 2007.

III. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2008

1. EVOLUTION DES GRANDS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Afin de vous permettre d'analyser notre activité, nous vous proposons ci-après l'évolution des grands postes du compte de résultat par rapport à l'exercice précédent.

	<u>Exercice 2008</u>		<u>Exercice 2007</u>
- Chiffres d'affaires HT	3 880 142	contre	4 934 039 €
- Total des produits d'exploitation	3 977 022 €	contre	5 102 208 €
- Total des charges d'exploitation	4 010 229 €	contre	4 369 921 €
- Le résultat d'exploitation	-33 207 €	contre	732 288 €
- Le montant des traitements et salaires	1 752 292 €	contre	1 980 444 €
- Le montant des charges sociales	846 925 €	contre	832 945 €
- Le résultat financier	3 400 €	contre	-36 755 €
- Le résultat courant avant impôts	-29 807 €	contre	695 532 €
- L'effectif salarié moyen	45	contre	44

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 23 026 €, de l'impôt sur les bénéfices de 3 213 €, le résultat de l'exercice se solde par un déficit de 9 994 € contre un bénéfice 356 736 € au titre de l'exercice précédent.

Les fonds propres passent ainsi à 1 144 386 €, et diminuent donc de 0,9 %.

La baisse d'activité de la Société liée à la conjoncture économique s'est fait ressentir par un ralentissement des réalisations provoqué par des retards dans l'exécution des chantiers et des décalages dans le lancement des travaux.

La diminution du chiffre d'affaires est due, en partie, à des glissements de délai de certains chantiers, voire à des reports de signature de contrats sur 2009.

2. ACTIVITES DE LA SOCIETE

2.1 Reims

Les prestations et travaux relatifs à la signalisation lumineuse tricolore et à la régulation centralisée pour la priorité absolue au tramway sont réalisés par GERTRUDE-SAEM dans le cadre d'un contrat de sous-traitance conclu avec Alstom Transport.

Les études des carrefours traversés par la 1^e ligne du tramway de Reims, commencées en 2007, ont été approuvées en juin 2008. Sur ce marché de 3,5 M€, les études représentent un montant de 300 000 €

Sur le chantier proprement dit, les travaux enregistrent un retard de 6 mois. Prévu pour le second semestre 2008, le démarrage du chantier a été reporté dans le courant du 1^{er} trimestre de 2009. L'impact sur le chiffre d'affaires est de l'ordre de 200 000 €.

La mise en service est toujours fixée à fin 2010 pour une ouverture commerciale en janvier 2011.

Par ailleurs, nous effectuons, pour le compte de la Ville de Reims au travers d'un marché pluriannuel (2007/2010), des prestations de régulation centralisée pour un montant de 100 000 € annuel.

Pour assurer la gestion de ce marché, il a été procédé d'une part à l'ouverture d'un bureau à Reims et d'autre part au recrutement d'un technicien spécialisé dans l'installation de la signalisation lumineuse tricolore.

2.2 Metz

Dans le cadre de l'évolution du projet de Transports en Commun en Site Propre de l'agglomération messine, GERTRUDE-SAEM assure, pour le compte de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M), une mission de conception et de simulation des futurs aménagements.

D'un montant de 150 000 €, ce marché devrait se terminer dans le courant de l'été 2009.

2.3 Fort-de-France

Prévue en juillet 2008, la signature du contrat de mise aux normes (signalisation tricolore et fonctionnalités des contrôleurs de carrefour), reportée en 2009, a été réalisée en mai de cette année.

2.4 Montpellier

Mis à part notre contrat de maintenance, nous avons centralisé quelques extensions en régulation du trafic sur le système.

Les performances attendues par le maître d'ouvrage en terme de vitesse commerciale ont été confirmées en 2008 (20 km/h).

2.5 SNCF, Ligne Bordeaux / Irun

Dans le cadre des travaux d'investissement ferroviaire dans le sud Aquitaine, après consultation par procédure négociée, en décembre 2008, la SNCF a retenu notre Société pour réaliser, sur le tronçon Dax/Boucau de la Ligne Bordeaux/Irun, les prestations suivantes

- Etudes et démarches nécessaires à l'obtention d'arrêtés de fermeture routière
- Travaux de mise en œuvre de la signalisation nécessaire aux fermetures et aux déviations.

D'une durée de réalisation de 6 mois en 2009, ce marché représente un montant de 92 000 €, dont 50 000 € en sous-traitance.

2.6 Lisbonne

Le contrat de maintenance et d'assistance technique, signé en juillet 2007, a été renouvelé en 2008. Il représente un montant de 160 000 € par an.

2.7 Alger

Les études spécifiques des carrefours pour la priorité absolue du tramway d'Alger ont été réalisées sur 2008.

Néanmoins, les retards actuellement enregistrés sur les travaux d'infrastructure du chantier du tramway d'Alger ont des incidences sur notre activité. Ils représentent une diminution de notre chiffre d'affaires de 150 000 €.

La mise en place de la signalisation lumineuse tricolore et de la régulation s'opèrera en 2009 et 2010.

2.8 Monterrey

L'exécution de notre contrat de maintenance annuel, ainsi qu'une partie de l'exploitation à distance, se sont poursuivis.

Une vingtaine de nouveaux carrefours ont été centralisés en 2008 représentant ainsi plus de 600 carrefours centralisés par le système.

2.9 Détail des commandes et des marchés réalisés

Pour l'exercice 2008, le détail des commandes et des marchés réalisés, comptabilisés dans le chiffre d'affaires, est le suivant

	<u>Exercice 2008</u>	<u>Exercice 2007</u>
- Exploitation - maintenance et marchés pluriannuels	1 750 000 €	1 770 000 €
- Tramways (CUB, Montpellier, Reims, Alger)	440 000 €	940 000 €
- Affaires d'ensemble dont	1 690 000 €	2 229 000 €
* CUB	590 000 €	600 000 €
* Montpellier	100 000 €	200 000 €
* Dunkerque	100 000 €	150 000 €
* Reims	100 000 €	180 000 €
* Monterrey	200 000 €	180 000 €

* Lisbonne	100 000 €	190 000 €
* Porto	90 000 €	130 000 €
* Morelia	0 €	405 000 €
* Divers : autres villes	130 000 €	194 000 €
* Metz	280 000 €	0 €

Chiffre d'affaires	- France	3 340 000 €	86 %
	- Portugal	190 000 €	} 14 %
	- Mexique	200 000 €	
	- Algérie	150 000 €	

3. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR
(Article L 232-1-II° du Code de Commerce)

Nous vous remercions de bien vouloir vous reporter au document joint intitulé « Evolution prévisible et perspectives d'avenir ».

4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'EMISSION DU RAPPORT DE GESTION
(Article L 232-1-II° du Code de Commerce)

Néant.

4. STRATEGIE COMMERCIALE

4.1 Marché national

Les marchés français représentent 86 % de notre chiffre d'affaires, dont environ 40 % avec la Communauté Urbaine de Bordeaux.

4.1.1 Montpellier

La procédure d'appel d'offres pour la 3^e ligne du tramway est fixée à juin 2009 avec un décalage d'environ un an.

4.2 Marchés à l'export

14 % de notre chiffre d'affaires est réalisé à l'exportation et plus particulièrement avec le Mexique, le Portugal et l'Algérie.

4.2.1 Casablanca

Début 2008, une nouvelle offre « réactualisée » sur l'ingénierie du trafic a été réalisée avec insertion des options : changement et modernisation de la signalisation lumineuse tricolore, l'aide aux véhicules de secours, information sur la pollution d'origine automobile, aide à la sécurité des piétons, vidéosurveillance du trafic, télésurveillance des carrefours isolés, maintenance et assistance technique, information sur l'exploitation du système.

Le montant global de ce projet de marché, avec des transmissions hertziennes, est proche des 10 M€.

De plus, des opérations commerciales ont été effectuées durant le dernier trimestre 2008 avec des contacts rapprochés auprès de la maîtrise d'œuvre du futur TCSP (Transports en Commun en Site Propre).

5. EVOLUTIONS « PRODUIT »

5.1 Télésurveillance

2008 a été une année de tests afin de préparer commercialement la vente de ce produit maintenant installé et validé sur les sites de Brive et de Dunkerque.

5.2 Transmissions « radio »

Le succès remporté à Morelia (Mexique) nous permet désormais de proposer ce type de transmissions en plus du cuivre, de la fibre optique et / ou d'un système hybride.

Pour mémoire, Morelia, ce sont 115 carrefours centralisés et une diminution des temps de trajet représentant un gain de plus de 28 %.

6. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

6.1 Interface graphique

Le développement de l'interface graphique est abouti dans sa première version au titre de l'exploitation du système.

6.2 Protocole de communication

Pour répondre aux spécifications des cahiers des charges français, nous allons développer un protocole de communication aux normes Diager.

6.3 Développements appliqués et fondamentaux

Tous les développements demandés par nos Clients sont conçus et réalisés par notre Service R/D.

Il en est de même pour les évolutions logicielles liées à la création de nouveaux outils informatiques plus performants.

7. VIE SOCIALE

7.1 Rappel sur les avantages sociaux

- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires (39 heures travaillées et récupération de 4 demi-journées de RTT par mois)
- Horaires variables
- Intéressement des salariés et Plan d'Epargne Entreprise
- Chèques restaurant à 9 € (valeur répartie pour moitié entre l'Entreprise et le Collaborateur)
- Chèques cadeaux à 40 € pour les Collaborateurs ayant des enfants de moins de 15 ans

7.2 Augmentations salariales

Les augmentations des rémunérations du Personnel sont globalement de 2 % sachant que les augmentations minimales sont de 1,5 % l'an par rapport à notre grille salariale.

Ces augmentations ne tiennent pas compte des Détachés et de la Direction Générale Déléguée.

Globalement, l'ensemble de la masse salariale diminue de 11,5 %.

Conformément aux dispositions prévues par l'article 1, « Modalités de calcul de la prime », de l'Accord d'Intéressement 2007, il ne sera pas versé d'intéressement au titre de l'exercice 2008.

7.3 Indemnités de Fin de Carrière

Afin de ne pas avoir à provisionner de sommes trop importantes affectées aux indemnités de départ en retraite, GERTRUDE-SAEM procède à l'actualisation du contrat mis en place.

8. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat net constaté à la fin de l'exercice 2008 s'élevant à - 9 993,56 €.

Origine

- Résultat de l'exercice : déficit		- 9 993,56 €
------------------------------------	--	--------------

Affectation

- Report à nouveau	- 9 993,56 €	
TOTAUX	- 9 993,56 €	- 9 993,56 €

Nous vous précisons qu'à l'issue de cette affectation, le compte de report à nouveau se trouvera porté de 445 538,27 € à 435 544,71 €.

9. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

10. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 9 990,15 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

IV. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2008

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale le personnel salarié de la société ne détient aucune participation au capital de la société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

V. CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Article L 225-38 du Code de Commerce)

Il n'a été passé dans le courant de l'exercice aucune convention donnant lieu à application de l'article L225-38 du Code de Commerce.

VI. CONVENTIONS COURANTES

(Article L 225-39 du Code de Commerce)

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, nous vous communiquons en annexe la liste des conventions courantes.

VII. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

1. LISTE DES MANDATS SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de Commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

VIII. EXAMEN DES MANDATS DES DIRIGEANTS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. LES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Aucun mandat ne vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

2. LES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat ne vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, le mandat du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant venant à expiration à l'issue de l'exercice 2011, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale tenue dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

IX. TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Joint au présent rapport, il vous permet d'avoir une perception globale de l'évolution de la Société sur les cinq derniers exercices.

X. PRISES DE CONTROLE ET DE PARTICIPATIONS

Depuis juillet 2008, notre Société participe à 100 % au capital de la Société GERTRUDE Algérie EURL.

VIII. ACTIVITES ET RESULTAT DES FILIALES ET DES SOCIÉTÉS CONTROLÉES

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Nous vous rappelons que les filiales et participations de notre Société sont les suivantes et pouvons résumer l'activité de ces sociétés comme suit.

1. GERTRUDE AMERICA LATINA

- Siège social Av. Florada 61, (Bustia 136), 17310 Lloret de Mar – GIRONA, ESPAÑA
- Date de prise de participation Novembre 2000
- % détenu 10 %
- Activités Agent exclusif pour la promotion et la vente du système Gertrude Temps Réel en Amérique Latine (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador et Venezuela).

2. CONSORTIUM SEMEX / GERTRUDE-SAEM

- Siège social Chapultepec 1836 Ote, Apdo postal 171, 64800 MONTERREY, Nuevo León, Mexique
- Date de prise de participation Juillet 1999
- % détenu 50 %
- Activités Réalisation de l'organisation du réseau de gestion du trafic urbain de Monterrey et exploitation du système pendant 10 ans.

3. GERTRUDE Algérie EURL

- Siège social 13 rue Mohamed Semani, 3^e étage, Hydra, Alger
- Date de prise de participation Juillet 2008
- % détenu 100 %
- Activités
 - * Les études, la conception, la réalisation, la maintenance et l'exploitation de systèmes de gestion de l'espace public et des réseaux qu'il supporte ou renferme
 - * Les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et la réalisation d'opérations de maîtrise d'œuvre en ingénierie du trafic urbain et de gestion des déplacements urbains
 - * L'intégration de système de régulation du trafic urbain et de gestion des déplacements urbains privés et collectifs.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration

